

# Guide des parents

**Camp de Jour La  
Bougeotte 2025**



**Sainte-Croix**

**23 juin 2025 au 15 août 2025**

# Table des matières

|                                  |    |
|----------------------------------|----|
| Coordonnées du camp de jour      | 3  |
| L'équipe d'animation             | 4  |
| Message aux parents              | 8  |
| Note importante                  | 9  |
| Règles de conduite               | 10 |
| Renseignements généraux          | 12 |
| Procédure d'arrivée et de départ | 16 |
| Calendrier des activités         | 18 |
| Activités payantes               | 19 |
| Politiques CDJ                   | 20 |
| Médicaments                      | 21 |

# Nous joindre

Le camp de jour se déroule  
au Centre Culturel et  
Sportif de Sainte-Croix  
(aréna) situé au  
6377 rue Garneau



Page  
Facebook

Camp de Jour -  
Sainte-Croix

Rejoignez le groupe:  
[Sainte-Croix CDJ  
2025](#)



**Éric Vachon**

*Directeur des loisirs*

**(418) 926-2133**

**(418) 208-5816**

**[loisirs@saintecroix.ca](mailto:loisirs@saintecroix.ca)**

**Kelly-Ann Houde**

*Coordonatrice du  
camp de jour*

**(418) 455-8070**

**[campdejour@  
saintecroix.ca](mailto:campdejour@saintecroix.ca)**



# L'équipe d'animation



5ème année

**Guimauve**  
Directeur des loisirs



2ème année

**Gazelle**  
Coordonnatrice des loisirs



5ème année

**Nutella**  
Coordonnatrice du CDJ



5ème année

**Tournesol**  
Aide-Coordonnatrice du  
CDJ



1ère année

**Biscuit**  
TES

# Équipe d'animation



**Tournesol**  
Animatrice  
4-6 ans



**Barbie**  
Animatrice  
4-6 ans



**Clémentine**  
Animatrice  
6-7 ans



**Malibou**  
Animatrice  
6-7 ans

# Équipe d'animation



3ème année

**Galaxy**  
Animatrice  
6-8 ans



2ème année

**Hot-Dog**  
Animateur  
8-9 ans



3ème année

**Patate**  
Animateur  
9-12 ans

# Équipe d'animation



2ème année

**Everest**  
Aide-  
Animateur



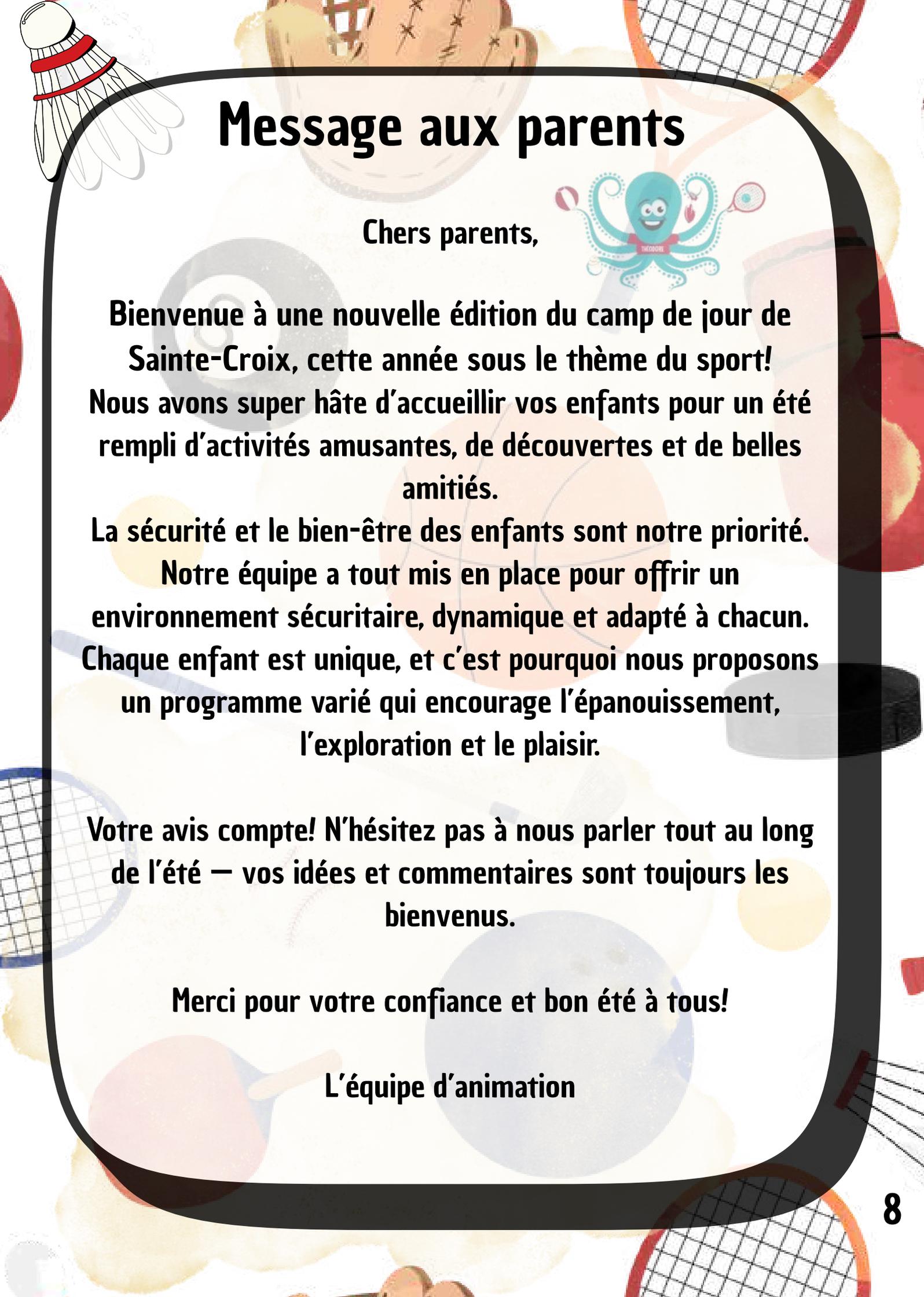
1ère année

**Jujube**  
Aide-  
Animatrice



1ère année

**Jupiter**  
Aide-  
Animatrice



# Message aux parents

Chers parents,



**Bienvenue à une nouvelle édition du camp de jour de Sainte-Croix, cette année sous le thème du sport! Nous avons super hâte d'accueillir vos enfants pour un été rempli d'activités amusantes, de découvertes et de belles amitiés.**

**La sécurité et le bien-être des enfants sont notre priorité. Notre équipe a tout mis en place pour offrir un environnement sécuritaire, dynamique et adapté à chacun. Chaque enfant est unique, et c'est pourquoi nous proposons un programme varié qui encourage l'épanouissement, l'exploration et le plaisir.**

**Votre avis compte! N'hésitez pas à nous parler tout au long de l'été – vos idées et commentaires sont toujours les bienvenus.**

**Merci pour votre confiance et bon été à tous!**

**L'équipe d'animation**

# Note importante

## Intégration des enfants à besoins particuliers

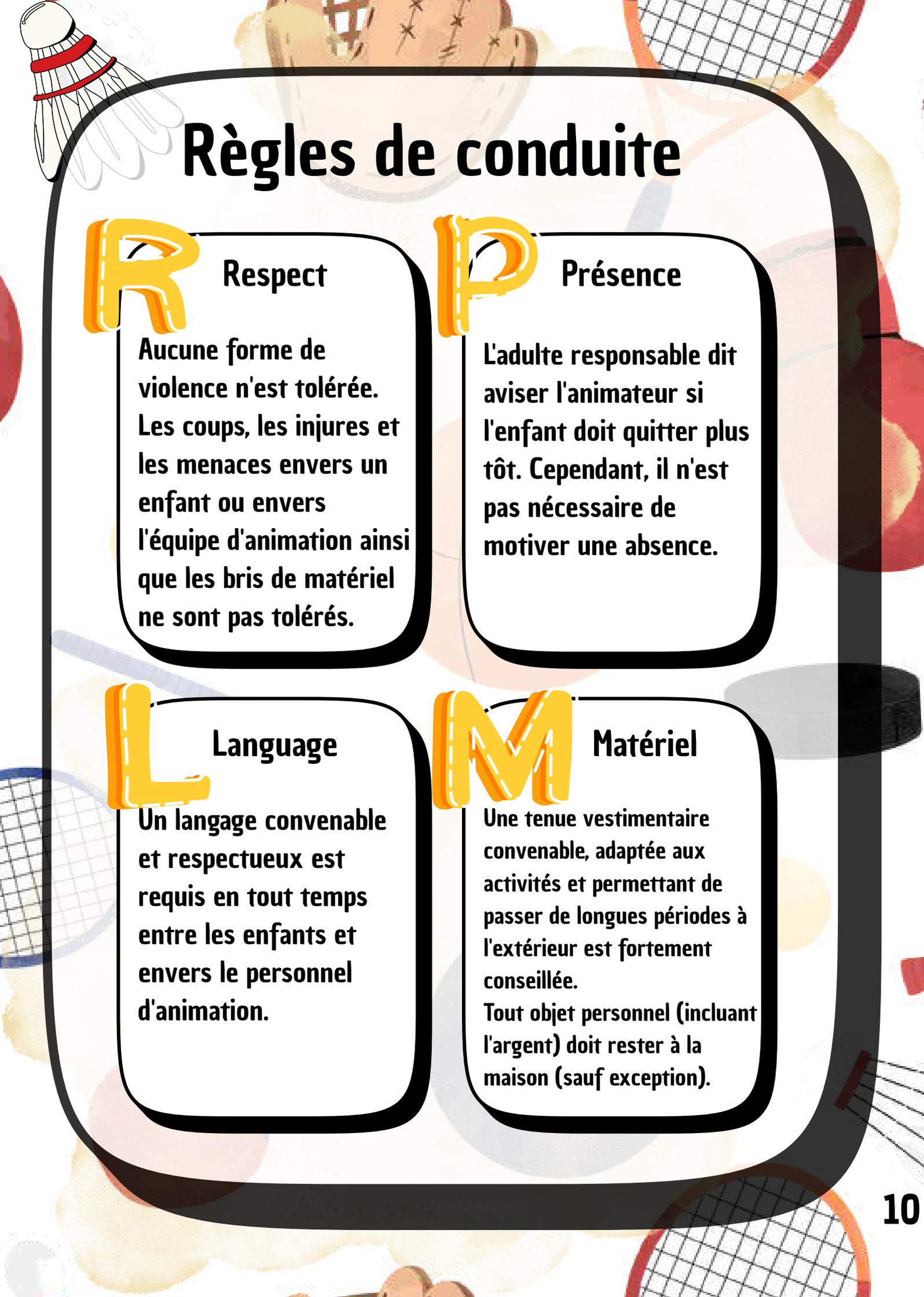
### Votre enfant

- a reçu un diagnostic ou est en processus d'évaluation
- bénéficie d'un plan d'intervention
- a besoin quotidiennement du soutien de l'adulte
  - pour gérer ses émotions
  - pour communiquer ses besoins
  - pour entrer en relation adéquatement avec les autres
  - pour participer activement au groupe
  - pour comprendre et respecter les consignes
  - pour utiliser une technique (pictogrammes, etc.)
  - pour répondre à ses besoins d'hygiène, d'alimentation ou de santé

Si vous reconnaissez votre enfant dans une ou plusieurs de ces affirmations, assurez-vous d'avoir rempli le questionnaire d'inscription en entièreté et d'avoir communiqué avec nous, afin de faciliter l'intégration de votre enfant. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous demandons de nous contacter rapidement à l'adresse courriel suivante :

[campdejour@saintecroix.ca](mailto:campdejour@saintecroix.ca)

**IMPORTANT**



# Règles de conduite

## R

### Respect

Aucune forme de violence n'est tolérée. Les coups, les injures et les menaces envers un enfant ou envers l'équipe d'animation ainsi que les bris de matériel ne sont pas tolérés.

## P

### Présence

L'adulte responsable dit aviser l'animateur si l'enfant doit quitter plus tôt. Cependant, il n'est pas nécessaire de motiver une absence.

## L

### Language

Un langage convenable et respectueux est requis en tout temps entre les enfants et envers le personnel d'animation.

## M

### Matériel

Une tenue vestimentaire convenable, adaptée aux activités et permettant de passer de longues périodes à l'extérieur est fortement conseillée. Tout objet personnel (incluant l'argent) doit rester à la maison (sauf exception).



# Règles de conduite

## Avertissement mineur et majeur

Le bien-être et la sécurité de tous les enfants sont nos priorités, c'est pourquoi les règles de conduite sont importantes afin de faire vivre un été inoubliable à vos enfants.

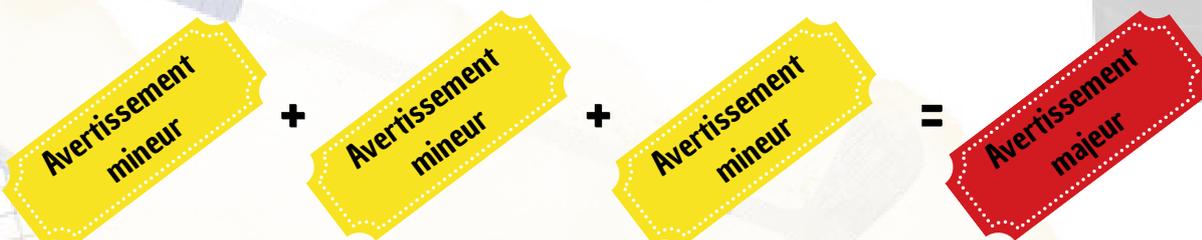
Dans le cas de gestes et/ou de paroles violent(e)s, irrespectueux(ses) ou nuisibles à la dynamique de groupe, l'équipe du camp de jour remplit un avis d'avertissement et le fait signer par le parent. Le contexte, la gravité et la fréquence du geste posé déterminent s'il s'agit d'un avis d'avertissement mineur ou majeur.



Les conséquences liées aux avis d'avertissement sont les suivantes:

**Avis d'avertissement mineur** : Rencontre avec l'enfant et le parent. La présence de la coordonnatrice peut être nécessaire dans certaines situations.

**Avis d'avertissement majeur** : Suspension pour une durée déterminée ou retrait de l'enfant du camp de jour, sans possibilité de remboursement.



L'accumulation d'avertissements mineurs entraînera un avertissement majeur.

Lorsqu'un enfant se retrouve en situation de désorganisation majeure mettant en danger sa propre sécurité ou celle des autres, le parent est contacté immédiatement pour venir le chercher.



# Règles de conduite

## Nouveauté: Fugues

### Fugue extérieure

Dès que l'enfant sort du terrain du camp de jour sans l'autorisation au préalable d'un parent ou tuteur responsable de celui-ci au CDJ, il est considéré en fugue. La procédure suivante s'applique alors.

### Procédure du CDJ

En cas de fugue, un membre de l'équipe d'animation signale immédiatement la situation à la coordonatrice. Celle-ci contacte la Sûreté du Québec et le parent responsable de l'enfant pour les informer.

Un membre de l'équipe de la coordination suit ensuite l'enfant, en tentant de le convaincre de rester sur place jusqu'à l'arrivée des policiers. Si l'enfant refuse de coopérer, la coordonatrice le suit à distance tout en veillant à sa sécurité.

Advenant que l'enfant revient de lui-même au camp, un membre de l'équipe de la coordination reste avec lui jusqu'à l'arrivée du parent. La Sûreté du Québec remettra officiellement l'enfant à son parent.



### Actions du CDJ

Dès la sortie du camp de jour, l'enfant reçoit automatiquement et, sans exception, un avertissement majeur. Celui-ci devra quitter le camp de jour le plus rapidement possible. Celui-ci ne pourra pas revenir avant 1 jour ouvrable de suspension (ne comptant pas la journée de la fugue). À son retour, l'enfant devra obligatoirement rencontrer la TES et la coordonatrice du camp afin d'établir un plan d'action permettant d'assurer un meilleur retour au camp.

Si l'événement se reproduit une deuxième fois, la suspension sera de 3 jours ouvrables (sans compter la journée de la fugue) ainsi qu'une rencontre obligatoire avec la TES, la coordonatrice, l'enfant et le parent la journée de sa réintégration au camp. Un deuxième plan d'action sera mis en place.

Advenant une troisième fugue, l'enfant est suspendu 1 semaine ouvrable (sans compter la journée de la fugue) ainsi qu'une rencontre avec le directeur des loisirs, la coordonatrice, la TES, le parent ainsi que l'enfant. Un dernier plan d'action sera mis en place.

Une quatrième fois mène au dernier avertissement majeur, celui-ci expulse l'enfant du camp de jour pour le restant de l'été.

**Avertissement majeur**

**Avertissement majeur**

no1=expulsion 1 jour

**Avertissement majeur**

no2=expulsion 3 jours

**Avertissement majeur**

no3=expulsion 5 jours

**Avertissement majeur**

no4=expulsion du CDJ

# Règles de conduite

## Nouveauté: Fugues



### Fugue intérieur

Dès que l'enfant sort de l'espace utilisé par son groupe sans l'autorisation au préalable d'un membre de l'équipe d'animation, il est considéré en fugue intérieure. La procédure suivante s'applique alors.

### Procédure du CDJ

Le membre de l'équipe d'animation reconnaît la situation de fugue et la signale à un membre de l'équipe de coordination. Un membre de l'équipe de coordination suivra ensuite l'enfant tout en essayant de le convaincre de retourner avec son groupe. Si l'enfant ne coopère pas avec la personne responsable du camp qui le suit, celle-ci continuera à le suivre en attendant l'intervention de la TES ou de la coordination. Un avis d'avertissement mineure lui sera donné automatiquement et sans exception.

### Actions du CDJ

Dès la signalisation de fugue intérieure, l'enfant reçoit automatiquement et sans exception un avertissement mineur. Une intervention sera alors faite, l'enfant devra obligatoirement rencontrer la TES et la coordonnatrice du camp.

Si l'événement se reproduit, la même procédure s'applique.

Advenant une troisième fugue, l'enfant reçoit un avertissement majeur et le parent doit venir le chercher le plus rapidement possible. Celui-ci ne peut pas rester au service de garde le soir même. L'enfant sera suspendu 1 jour ouvrable (sans compter la journée de la fugue) ainsi qu'une rencontre avec la coordonnatrice et la TES à son retour au camp. Un plan d'action sera mis en place.



Avertissement mineur

Avertissement mineur

Avertissement mineur

Avertissement mineur

Avertissement majeur

# Renseignements généraux

## Journée typique

|               |                       |
|---------------|-----------------------|
| 6h30 à 8h45   | Service de Garde      |
| 8h45 à 9h     | Arrivée des enfants   |
| 9h à 9h15     | Rassemblement         |
| 9h15 à 10h15  | Activités à l'horaire |
| 10h15 à 10h30 | Collation AM          |
| 10h30 à 12h   | Activités à l'horaire |
| 12h à 13h     | Dîner                 |
| 13h à 14h30   | Activités à l'horaire |
| 14h30 à 14h45 | Collation PM          |
| 14h45 à 16h   | Activités à l'horaire |
| 16h           | Fin de la journée     |
| 16h à 17h30   | Service de Garde      |

**Heures de camp de  
jour régulier du  
lundi au vendredi  
9h à 16h**

**Heures du Service de  
Garde  
du lundi au vendredi  
6h30 à 9h  
16h à 17h30**

**La programmation  
plus détaillée sera  
disponible toutes les  
semaines sur le  
groupe Facebook.**



# Renseignements généraux

## Matériel conseillé quotidiennement

- Sac à dos
- Souliers ou sandales solides
- Crème solaire
- Bouteille d'eau
- Deux collations
- Dîner
- Vêtements de rechange
- Vêtements chauds
- Maillot de bain
- Serviette
- Chasse-moustique



# Renseignement généraux

## Repas et Collations

Les enfants qui dînent au camp de jour doivent apporter leur lunch. Le CDJ recommande d'avoir un repas froid dans la boîte à lunch (bloc réfrigérant/"icepack" inclus), surtout que le dîner se déroule fréquemment à l'extérieur.

De plus, nous favorisons les saines habitudes de vie auprès des enfants. Nous vous demandons d'éviter les bonbons et les croustilles.



## Objets Perdus

Tout au long de l'été, un bac d'objets perdus sera situé à l'entrée de l'aréna. Les objets perdus devront être réclamés avant la fin du camp de jour.

**\*Le CDJ n'est pas responsable des objets perdus.**

# Renseignements généraux

## Groupes d'âge

Les groupes sont formés en début d'été en fonction du nombre d'enfants inscrits dans chacune des tranches d'âge. Toutefois, il n'est pas garanti d'être dans le même groupe que ses amis. Nous acceptons pas les demandes de changement de groupes. De plus, les groupes respectent les ratios qui sont recommandés par l'Association des Camps du Québec.



## Reçu d'impôts



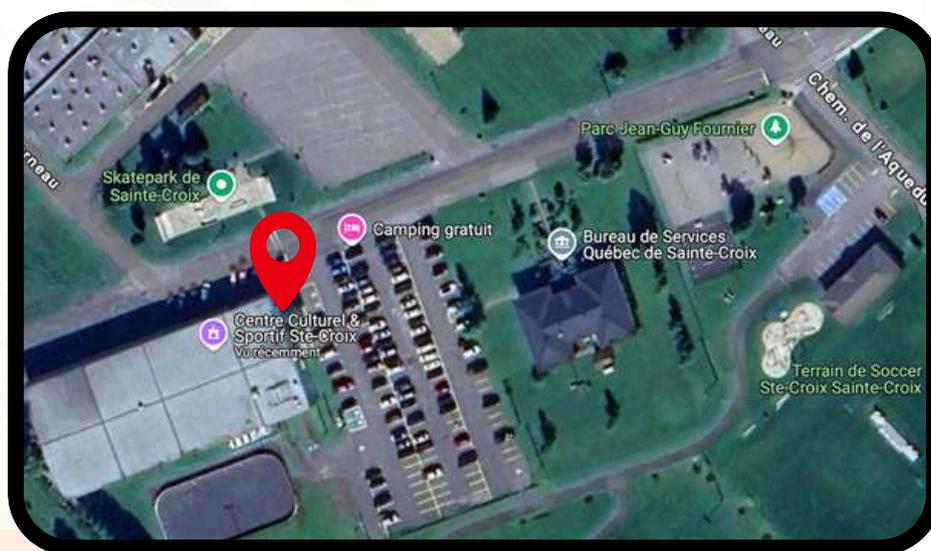
Un reçu de frais de garde (relevé 24) sera disponible à la fin du mois de février 2026. Ce document vous servira à produire votre déclaration d'impôt 2025. Comme celui-ci est produit à partir de la plateforme d'inscription en ligne, il est primordial de ne pas oublier d'inscrire votre numéro d'assurance sociale lorsque vous créez votre profil et de vous assurer que toutes les coordonnées sont exactes.

# Procédures d'arrivée et de départ

## Service de Garde

Le service de garde est de 6h30 à 8h45 ainsi que de 16h à 17h30. Il se déroule en tout temps sur la glace ou la cafétéria de l'aréna. Une affiche dans l'entrée du centre sportif sera placée identifiant l'emplacement du SDG au moment de votre arrivée.

Vous pouvez accompagner votre enfant jusqu'à son vestiaire ainsi que l'animateur en charge du SDG, mais nous vous demandons de ne pas circuler inutilement.



# Procédures d'arrivée et de départ

## Retard en fin de journée

Veillez noter que le service de garde ferme à 17h30. Lorsqu'un parent vient chercher son enfant plus tardivement, des frais de 5\$ par tranche de 5 minutes, jusqu'à concurrence de 25\$ pour la journée, doivent être acquittés en argent comptant à l'animateur sur place. Aucun reçu n'est remis pour ces frais.



Les enfants qui quittent seuls, peuvent partir à compter de 16h ou toute autre heure entendu avec le parent.

L'enfant qui quitte avec un parent ou un autre adulte autorisé (inscrit au dossier) attend l'arrivée de cette personne avec un animateur.

Le parent ou l'adulte désigné (inscrit au dossier) se dirige vers l'animateur et présente une carte d'identité avec photo. Il mentionne le nom de l'enfant qu'il vient chercher. Le parent ou l'adulte désigné reste près de l'animateur en attendant que son enfant le rejoigne.

**La procédure de présentation de la carte d'identité est obligatoire pour tous. Celle-ci est pour la sécurité de vos enfants.**

L'animateur appose ses initiales et l'heure de départ de l'enfant. Si l'enfant doit partir plus tôt pendant la journée, le parent doit en informer l'équipe d'animation.

En aucun cas, un enfant est autorisé à quitter le site avec une personne dont le nom ne figure pas au dossier sans l'autorisation préalable du responsable légal de l'enfant. De plus, l'enfant ne peut pas aller vous rejoindre dans le stationnement ou à l'entrée du bâtiment, même si vous établissez un contact visuel avec l'animateur.

# Calendrier des activités

| Lundi              | Mardi              | Mercredi               | Jeudi                          | Vendredi         |
|--------------------|--------------------|------------------------|--------------------------------|------------------|
| 23                 | 24<br>Fermé        | 25                     | 26<br>PM: Quilles              | 27               |
| 30                 | 1                  | 2<br>Science en Folie! | 3<br>PM: Quilles               | 4                |
| 7                  | 8<br>Taekwondo     | 9                      | 10<br>Lac Georges              | 11               |
| 14<br>Bibliomobile | 15<br>Ferme Genest | 16                     | 17<br>PM: Quilles<br>Taekwondo | 18               |
| 21<br>Bibliomobile | 22<br>Piscine*     | 23                     | 24<br>PM: Quilles              | 25               |
| 28                 | 29<br>Piscine*     | 30                     | 31<br>PM: Quilles              | 1                |
| 4                  | 5<br>Piscine*      | 6<br>Woodooliparc      | 7<br>PM: Quilles               | 8                |
| 11<br>KATAG        | 12<br>Piscine*     | 13                     | 14<br>Fête de fin d'été        | 15<br>Fin à Midi |

\*La piscine est située au Centre de Villégiature Bellevue de Sainte-Croix. Cette sortie est gratuite!





# Activités payantes

Les frais supplémentaires sont payables sur la plateforme Accès-Cité Loisirs dès maintenant. Vous devez payer pour les sorties auxquelles votre enfant participera.

La date limite pour le paiement est le vendredi 4 juillet 2025.

Après le paiement, aucun remboursement ne sera effectué (voir la politique d'annulation et de remboursement).

[Lien d'inscription](#)

| Date   | Activité     | Coût |
|--|--------------|------|
| Judi 10 juillet 2025<br>Heure de départ: 9h15<br>Heure de retour: 15h30  | Lac Georges  | 27\$ |
| Mardi 15 juillet 2025<br>Heure de départ: 8h50<br>Heure de retour: 15h30 | Ferme Genest | 30\$ |
| Mercredi 6 août 2025<br>Heure de départ: 8h45<br>Heure de retour: 15h30  | Woodooliparc | 35\$ |
|  | Total:       | 92\$ |

**Veillez noter que lors des sorties, les autobus quittent à l'heure prévue. En cas de retard, le parent doit assurer le transport de son enfant jusqu'au site de l'activité.**





# Politiques du CDJ

## Politique d'annulation et de remboursement

- Annulation ou modification de l'activité par les loisirs de Sainte-Croix: **remboursement en totalité**
- Déménagement ou problème de santé/blessure (billet médical obligatoire) : **remboursement au prorata du nombre de cours écoulé plus frais administratifs de 10\$**
- Désinscription par les loisirs de Sainte-Croix : les loisirs de Sainte-Croix se réservent le droit de mettre fin en tout temps à toute inscription d'un participant sans préavis si un manquement (respect, éthique, etc.) survient lors d'une séance envers un instructeur : **aucun remboursement n'est accordé**

## Service de garde à l'unité

Afin de s'adapter aux réalités des familles d'aujourd'hui, les services des loisirs offre la possibilité d'utiliser le service de garde du camp de jour de façon spontanée. Un montant de 5\$ par bloc (matin ou soir) sera facturé aux parents des enfants qui utilisent le service de garde sans y être préalablement inscrits. Il est également possible d'utiliser les deux blocs du service de garde (matin et soir) au coût de 10 \$ par jour. Le tout est payable en argent comptant la journée même du service à l'animateur sur place. Un reçu pourra vous être remis à votre demande.

# Médicaments

**Votre enfant doit prendre régulièrement ou au besoin un médicament prescrit ou en vente libre sur les heures du camp de jour?**



**1**

**Remplir dès que possible le formulaire d'autorisation de prise d'un médicament auprès de la coordonnatrice.**

**2**

**Remettre chaque jour ou chaque semaine le dosage requis, accompagné de la prescription (étiquette sur le pot ou note signée du parent) à la coordonnatrice.**

**Tous les médicaments sont rangés dans un endroit sécuritaire et accessible uniquement par le personnel autorisé (bureau de la coordonnatrice). À l'exception des doses d'adrénaline que les enfants conservent en tout temps sur eux.**

**À l'heure recommandée, l'animateur accompagne l'enfant pour la prise de son médicament selon la dose indiquée et remplit le Registre des traitements et médicaments.**

**\*En aucun cas, les animateurs ne sont autorisés à administrer aux enfants des médicaments en vente libre (Advil, Tylenol, Benadryl, etc.). L'équipe d'animation n'administre aucun médicament si l'autorisation de prise d'un médicament n'a pas été remplie par les parents.**

## Présence de poux de tête



**Si nous découvrons des poux, afin d'éviter la propagation nous vous demanderons de venir chercher votre enfant dans les plus brefs délais. L'enfant pourra réintégrer le camp le lendemain de son traitement.**



# Bon été !

Camp de jour La Bougeotte à Sainte-Croix

